



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE PLAN ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE
 LA REVOLUTION DE LA MODERNITE
 PROVINCE ORIENTALE
 DISTRICT DE L'ITURI
TERITOIRE DE MAHAGI
 SERVICE DE PLAN ET SMRM



CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT N° 0001... /ANT.PLAN/MGI/FUL/2015

- Nom et adresse de l'ONG ou l'ASBL : ITURI AMUKA
 - Nature : ONG
 - Siège : NIOKA
 - Domaine d'intervention : Rehabilitation des infrastructures
 - Nom du (Directeur ; Responsable ; Coordonnateur, Président) : THOUVIGNON Georges
- S'est fait enregistrer au Ministère de Plan et SMRM, Antenne de Mahagi sous la Circulaire N° 001/CAB/MIN.PROV.FEICE/AUMR/2014 CONTENANT LES TAUX APPLICABLES EN MATIERES D'IMPOTS, TAXES, DROITS ET REDEVANCES PROVINCIAUX EN PROVINCE ORIENTALE POUR L'EXERCICE FISCAL 2014 CONFORMEMENT A L'ORDONNANCE- LOI 13/001 DU 23 FEVRIER 2013 FIXANT LA NOMACLATURE DES IMPOTS, TAXES, DROITS ET REDEVANCES DES PROVINCES ET DES ETD AINSI QUE LEURS MODALITES DE REPARATION ; A L'EDIT N° 13/005 DU 18/12/2013 MODIFIANT ET COMPLETANT L'EDIT N° 005/12/2009 DU 21 DECEMBRE 2009 PORTANT FIXATION D'ASSIETTE ET TAUX D'IMPOSITIONS DES IMPOTS, TAXES ET REDEVANCES PROVINCIAUX ; AUX ARRETES FIXANT LES TAUX ET CEUX FIXANT LES FRAIS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS POUR L'EXERCICE FISCAL 2014
- Montant à payer en :
 1. Chiffres : 135 \$ US
 2. Lettres : Cent trente cinq dollars américains

En foi de quoi, nous lui délivrons le présent Certificat d'Enregistrement valable pour 36 mois durant l'exercice de ses fonctions et dans le présent domaine.

N.B : Le paiement doit se faire conformément à la nomenclature en vigueur selon le Journal Officiel de la République Démocratique du Congo.



Fait à Mahagi, le 19/03/2015
 LE CHEF D'ANTENNE DE PLAN ET SMRM ai

Félix UNEGA LEMUNDU